

Avis de constitution

SOCIETE « ABOUNA & KOFFI THEMIS CONSULTING » en abrégé «
AKT_C »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX VALLON, Lot 3,
Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 28/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABOUNA & KOFFI

_THEMIS_CONSULTING » en abrégé « AKT_C »

Objet : TOUTES PRESTATIONS DE CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT EN COMPTABILITE, FISCALITE, RESSOURCES HUMAINES, ORGANISATION D'ENTREPRISES, SCIENCE SOCIALES ET ASSIMILEES, ET SERVICES DIVERS... AUPRES DES PARTICULIERS, DES ENTREPRISES, DES COLLECTIVITES ET AUTRES ORGANISMES PUBLICS OU PRIVES, CONSEIL EN STRATEGIE, ORGANISATION, MANAGEMENT, GESTION, SYSTEMES D'INFORMATION, RESSOURCES HUMAINES, DE LA CONCEPTION A LA MISE EN OEUVRE, COACHING PERSONNALISE, SERVICES DE FORMATION, AINSI QUE TOUTE OPERATION OU PRESTATION SE RATTACHANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OJET SOCIAL.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX VALLON, Lot
3, Ilot 8

Dirigeant(s) M KOFFI FRANCIS MERCIER (GÉRANT), M
ABOUNA FRANCK AKAFU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-03105 du 26/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38681/GTCA/RC/2024 du 26/06/2024

